



## Intitulé de la formation :

*« PERMIS D'EXPLOITATION  
pour loueurs de chambres d'hôtes »*

Organisme titulaire d'un agrément pour dispenser la formation  
selon un arrêté référencé Ministère de l'Intérieur INTD 1234 263A  
Renouvelé le 16/01/2018 pour 5 ans

**PUBLIC VISE :** Loueurs de chambres d'hôtes

**OBJECTIFS :** Connaître la législation qui s'applique à leur exploitation d'une licence.  
Percevoir les responsabilités personnelles de l'exploitant liées à cette réglementation.  
Prévoir les dispositifs d'application, de contrôle qui devra mettre en œuvre pour respecter cette réglementation

Introduction : Le cadre Législatif en vigueur (décret n°2013-191 du 4 mars 2013)

Chapitre préliminaire : Le contexte de l'activité de chambres d'hôtes

- §1 : Cadre de l'activité : les appellations réglementées.
- §2 : Les démarches administratives de déclaration
- §3 : La demande de licence en mairie
- §4 : Souscription d'une police d'assurance adaptée à l'activité
- §5 : Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- §6 : Les autres réglementations : Sacem, taxe de séjour, fiche de police...

Chapitre 1 : La vente d'alcool autour de la table et autres ventes

§1 : Classifications

- Des catégories de boissons (L 3321-1 du CSP)
- Des types de licences (L.3331-1 du CSP)

§2 : Les missions du gérant d'un débit de boissons (CSP)

- Lutte contre le bruit
- Lutte contre l'alcoolisme
- Lutte contre le tabagisme

Chapitre 2 : Les informations au consommateur

- Les prix et prestations
- Les affichages
- L'accessibilité.

Conclusion : Les responsabilités civiles et pénales.